



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte aérienne contre les incendies

Question écrite n° 27210

Texte de la question

M. Nicolas Meizonnet interroge M. le ministre de l'intérieur sur les moyens aériens de lutte contre l'incendie basés à Nîmes-Garons. Depuis le tragique accident, ayant causé la mort d'un pilote, survenu dans le Gard en août 2019 et l'incident de Béziers en septembre 2019, les *Trackers* ne sont plus autorisés de vol et la flotte est donc largement amputée. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, l'état détaillé de la flotte aérienne de la sécurité civile incluant le taux de disponibilité à ce jour et, d'autre part, de lui préciser le calendrier et la nature des livraisons des matériels prévus pour remplacer les avions défectueux.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Meizonnet](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27210

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2020](#), page 1619

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)